Enseignement Technologie Optionnel “santé et social”

Les élèves de 2nde peuvent choisir deux enseignements optionnels équivalant au total à 3 heures de leur emploi du temps:

- un parmi les enseignements généraux optionnels,
- et un parmi les enseignements technologiques optionnels.

L’enseignement technologique optionnel « Santé et social » a pour finalité de permettre aux élèves d’explorer des questions de société relevant du champ de la santé et du social. Il offre la possibilité d’envisager une poursuite d’études dans les secteurs médical, médico-social et social. Cet enseignement contribue à la formation civique des élèves par une meilleure compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et de santé.

Un enseignement technologique optionnel interdisciplinaire avec l’acquisition de compétences en :

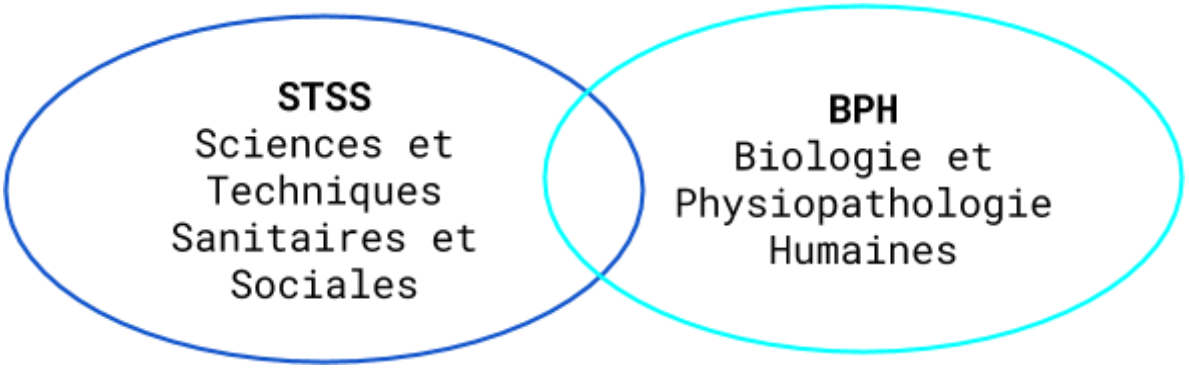

Cet enseignement vise le développement de compétences méthodologiques transférables aux autres enseignements, particulièrement :

- sélectionner et traiter des informations ;
- réaliser des expérimentations et des investigations afin d’identifier des paramètres ou des variables, de mesurer leur influence sur les phénomènes étudiés ;
- présenter et communiquer les résultats et les conclusions d’une activité de recherche ou d’une étude ;
- travailler en équipe et développer son autonomie dans l’action et la prise de décision.

Il contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l’argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Les élèves étudient au minimum deux thèmes dans l'année au libre choix des enseignants parmi ceux proposés et adaptés aux ressources locales de terrain. Pour chacune des thématiques, l'approche se concrétise sous la forme de questionnements auxquels les élèves pourront en partie répondre grâce aux différentes activités réalisées et notions abordées.

D'autres thèmes peuvent être étudiés dans la mesure où ils répondent aux objectifs de cet enseignement, comme :

- « Jeunes et monde associatif »,
- « Pauvreté dans les pays riches »,
- « Santé et travail »,
- « Activités physiques adaptées et santé »,
- « Santé et environnement »,
- « Parcours de santé ».

Les caractéristiques auxquels doivent répondre les thèmes choisis :

- proposer un contexte permettant d'induire un questionnement en santé-social situé dans la démarche technologique ;
- permettre des recherches en lien avec l'actualité, ou ancrées dans un territoire précis qui peut être le territoire de proximité des élèves ;
- ouvrir sur les dimensions STSS et BPH ;
- permettre aux élèves un travail sur leurs représentations afin qu'ils se construisent un premier niveau de connaissance du domaine de la santé et du social ;
- intégrer le numérique dans les activités au service de l'analyse, de l'exploration ou de la restitution ;

- situer l'intervention de professionnels du champ sanitaire et social, par leur rencontre éventuellement, et aider ainsi à la découverte de différents métiers et poursuites d'études.

  Le travail en groupe, l'initiative laissée aux élèves dans le souci du développement de leur autonomie sont préconisés.
  Les activités liées à l'acquisition des compétences d'observation, d'expérimentation, se pratiquent en laboratoire équipé ou avec des ressources numériques.

Lien vers le BO 22 janvier 2019
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138100